LE FAIT DU JOUR

NYON ◆ Social

Les anciens locaux de Stellram sont très prisés

Nombre d'associations à but social, de particuliers, d'artistes et même des services publics souhaitent s'établir dans les bâtiments de l'ex-usine.

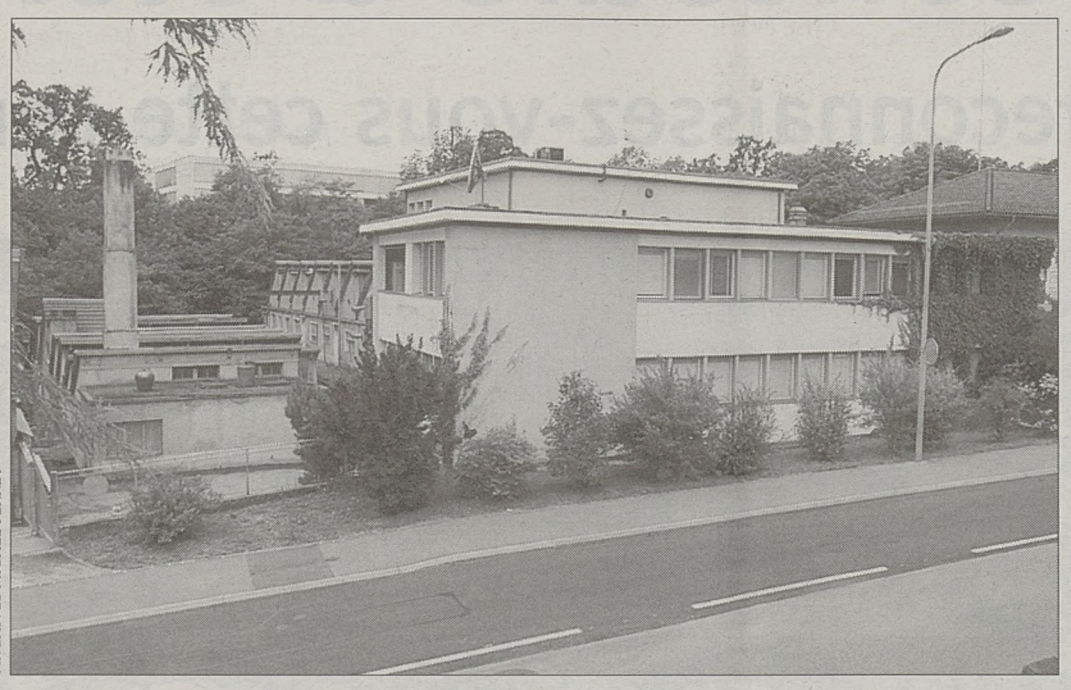
Dès octobre prochain, les locaux de l'ancienne usine Stellram deviendront la propriété de la fondation Pro-Jet. Celle-ci, qui s'occupe d'insérer des jeunes dans le monde du travail grâce à des ateliers de mécanique, menuiserie, carrosserie, informatique, secrétariat et d'art-thérapie, y occupera environ un tiers des 6000 mètres carrés de surface disponible. Le reste sera loué à des associations poursuivant un but social (formation des jeunes par exemple).

Nous avons reçu beaucoup de demandes et nous sommes complets, se réjouit Jean-Claude Bouvrot, trésorier de la fondation et administrateur du site. Une quarantaine de particuliers (entreprises d'informatique notamment), d'associations à but social, d'artistes, et même des services de l'Etat et de la commune de Nyon sont intéressés par les bâtiments de l'ancienne usine. Il faut préciser que Pro-Jet entend les louer à des conditions favorables.

On ne sait pas encore qui seront les futurs locataires. Une décision interviendra d'ici octobre, lorsque Pro-Jet aura acquis les immeubles de l'ex-usine Stellram.

Nous avons signé une promesse d'achat avec l'entreprise américaine Allegheny Technologies Company, qui a racheté Stellram en 1996, précise M. Bouvrot. *Nous entrerons en possession des locaux lorsque nous aurons l'accord des services de l'Etat à propos de l'assainissement de cet ancien site industriel.*

Gilles Vallat



ARCHIVES MICHEL PERRET

Les anciens locaux de Stellram, à la route de l'Etraz, seront disponibles dès octobre prochain.

La fondation Pro-Jet recherche des fonds pour rénover les ex-bâtiments Stellram. On peut s'adresser à Jean-de Bouvrot, tél. 022/362 20 00.

Des travaux de réfection sont mis à l'enquête

Les premiers travaux pour des aménagements intérieurs des locaux de Stellram sont mis à l'enquête dès aujourd'hui. Ils concernent surtout l'agrandissement de la porte de la grande halle qui accueillera les ateliers des métiers, l'aménagement d'une cafétéria et d'une façade vitrée dans le bâtiment situé près des voies CFF, dans lequel le *Bric à Brac* de Pro-Jet prendra place. D'autres travaux seront effectués dans les bâtiments administratifs.

SAINT-CERGUE ◆ Manifestation

La fête de la Mi-été s'annonce torride

Les organisateurs de la grande fête annuelle des bergers attendent 3000 personnes au Vallon, samedi.

L'Amicale de la Mi-été a mis les bouchées doubles pour que la grand-messe des bergers soit parfaite. Le programme s'est étayé de quelques animations, dont une fort drôle, si l'on en croit la vice-présidente du comité d'organisation, Sylvie Ruffet, elle-même bergère à La Saint-Cergue. *Outre les élections de la plus belle vache et de la plus belle décoration sur vache qui commenceront le matin dès 9 heures, nous avons mis sur pied une course aux cochons dès 15 heures. Dix cochons devront faire deux tours d'un circuit de 100 mètres. Ces animaux étant extrêmement flegmatiques et peureux, les spectateurs assisteront probablement à des scènes très cocasses!*



DOMINIQUE SUTER

Sylvie Ruffet, vice-présidente de l'Amicale de la Mi-été, espère que le public viendra nombreux à la fête des bergers.

Durant la matinée, Philippe Degoumois fromagera à l'ancienne deux meules de fromage à raclette. Il y aura également des démonstrations de chiens de berger en début d'après-midi et le désormais traditionnel concours de la bouse au carré. Tout au long de la journée, diverses races de vaches allaitantes et leurs petits paîtront devant le Vallon, à côté d'animaux de basse-cour. Le Motos-neige club s'est annoncé partant pour concocter le gratin et le jambon à l'os de midi, tandis que le soir un repas typique *chalet* sera proposé. La soirée se terminera au son de l'accordéon. Sur l'ensemble de la journée, une dizaine de cloches seront à gagner.

Pour les bergers, cette journée représente un surplus de travail considérable. J'espère que les spectateurs seront nombreux à les honorer, souhaite la bergère.

Dominique Suter

Samedi 11 août, dès 9 h au Vallon.

SERVICES

SANTÉ

Coppet
Pharmacie: 776 14 04. Lu-Ve 8h-12h30, 13h30-18h30. Sa ouvert de 8h à12h30, fermé Sa après-midi. Urgences 776 14 04. **Médecin de garde:** Coppet, Versoix et la région, 079 310 45 00.

Crans-Céligny
Pharmacie: Urgences 361 16 21. Di, jours fériés 10h30-13h, 17h-19h30. Lu-Ve 19h30. Sa, veilles de fêtes, 8h-12h30. Pharmacie de garde Di 12 août: Pharmacie de Crans 776 76 30.

Genolier
Clinique dentaire: Lu-Ve 8h-21h. Sa, di 8h-12h. 366 93 44.
Clinique: 366 92 78, 24h/24h. Médecine interne, chirurgie, cardiologie, oncologie, radiologie.

Gland
Urgences graves: No 144.
Pharmacie: Urgences 361 16 21. Di, jours fériés 10h30-13h, 17h-19h30. Lu-Ve 19h30. Sa, veilles de fêtes, 17h-19h30. Pharmacie de garde Di 12 août: Pharmacie de Crans, 776 76 30.
Médecin de garde: Pour le district de Nyon: adultes 794 11 55. Enfants: 318 50 70.

Clinique La Lignière: 999 64 64.
Centre médico-social: Montoly 1. Lu-Ve 8h-12h. Infirmière de garde 12h-22h30. Week-ends, jours fériés 364 44 00.

SOS Futures mamans - La Côte: 079 607 44 53.

NOS COMMUNES

TRÉLEX-GINGINS-ORBE ◆ Droit public

Le TF rejette les recours contre les aires pour gitans

Opposées à la création d'aires pour Gitans sur leur territoire, les communes vaudoises de Trélex, de Gingins et d'Orbe n'auront guère eu de chance devant le Tribunal fédéral (TF). Mon Repos juge leur recours de droit public irrecevable. Le dossier reste néanmoins toujours bloqué. Dans la même affaire, le TF avait transmis une partie des recours au Tribunal administratif vaudois, qui devra d'abord statuer sur sa propre compétence. Un autre recours demeure toujours pendant devant le TF: celui déposé par les Gitans eux-mêmes.

Eux aussi avaient contesté la décision du Conseil d'Etat vaudois de créer, dans un arrêté du 8 janvier dernier, trois aires de stationnement pour les gens du voyage sur le territoire cantonal.

Dans deux arrêtés diffusés jeudis, le TF analyse par le menu le contenu de la décision attaquée. Il considère qu'elle n'affecte pas les communes recourantes «dans leur situation juridique de collectivités compétentes pour l'aménagement de leur territoire».

L'arrêt promulgué par le Conseil d'Etat doit bien plutôt être considéré comme une directive ou une ordonnance interne, destinée au Département cantonal de la sécurité et de l'environnement. A ce titre, elle ne crée pas d'obligations à la charge des tiers ou des communes. Celles-ci ne peuvent donc pas invoquer une violation de leur autonomie.

A l'appui de leurs recours, les communes avaient invoqué les dangers liés à la création de ces aires pour Gitans. Elles redoutent de devoir prendre différentes mesures, notamment pour le maintien de l'ordre.

Dans l'attente que ces dossiers soient débloqués, le Conseil d'Etat avait pris les devants. En mai dernier, il avait ouvert deux terrains provisoires à Bursins et Aclens, qui s'ajoutaient aux aires permanentes de Payerne et Rennaz.

ats

Arrêts 1P.127/2001 et 1P.110/2001 du 30 juillet 2001

NYON – Les rythmes brésiliens enflammeront les Marronniers
Dimanche 12 août dès 11 h. sur l'esplanade des Marronniers le groupe Realce se produira dans un répertoire puisé dans la musique brésilienne, qui va de la bossa nova, de la samba au samba-funk et du reggae. Formée de musiciens suisses et brésiliens cette formation a vu le jour en 1987 et s'est présentée depuis en Suisse au Montreux Jazz Festival entre autres et en Europe notamment en France et en Italie.

CRANS – Quatre des cinq sages se représentent
Le syndic et la Municipalité de Crans ont rendu publique leur décision face aux prochaines élections d'octobre. Roger Leutwyler, syndic, est le seul à ne pas se reporter en liste. Les municipaux Gérald Bussy, Edvig Ditesheim, Jean-Luc Faillettaz et Gérald Poget, sont tous quatre candidats pour une nouvelle législature.

NYON – Un concert d'orgue est agendé au temple
Dans le cadre des Estivales des Orgues du Jura 2001, François Deloir donne un concert dimanche 12 août à 18 h au temple de Nyon. Cette production sera un hommage à la famille Couperin, célèbre dynastie de musiciens français. François Deloir est l'organiste du temple de la Fusterie à Genève, du Victoria Hall et de la Cathédrale Saint-Pierre, dont il est aussi le carilloneur. Ce musicien partage ses activités entre les concerts et l'enseignement de l'orgue. Il est également compositeur de plusieurs oeuvres pour cet instrument.

NYON ◆ Musique

Rive-Jazzy accueille deux concerts pour ce week-end

John Intrator avec son groupe Sinti Swing, ouvrira les feux d'un week-end très jazz à Rive. L'artiste se produira demain samedi à 20h dans la zone piétonne. John Intrator, violoniste de renom, adapte son talent aux exigences aiguës du jazz américain. Avec un style aux origines tziganes, le groupe Sinti Swing s'accorde parfaitement avec la maîtrise d'improvisation du violoniste.

Ce dimanche à 19h au café Latino, le «Old Time Gang» reprendra le flambeau. Fondé dans les années 70 dans un cadre familial, le groupe se produit depuis le début des années 80 un peu partout dans la région lémanique. Depuis sa création, le style de l'orchestre est resté pratiquement inchangé, dans la plus pure tradition du vieux jazz des années 20. joh



LDD

Violoniste de renom, John Intrator se produira demain à Rive-Jazz.